

Image not found or type unknown



Pret bancaire à personne agée

Par **dautel**, le **09/08/2009** à **11:04**

Bonjour,
Ma mère agée de 81 ans, vient de contracter un prêt de sa banque pour des difficultés ponctuelles et combler son découvert de 3000 euros environ
La banque a accepté de lui ouvrir un prêt, mais de 5000 euros, l'obligeant, ainsi, à ouvrir un autre compte bancaire
Est-ce légal?
Merci de me répondre, je suis très inquiet
Ma mère a une retraite de 1200 euros, elle devrait rembourser 120 euros pendant 36 mois!
Merci d'avance, à bientôt
C Dautel